

ALGERIA



الجزائر

Permanent Mission of Algeria
to the United Nations
New York

بعثة الجزائر الدائمة
لدى الأمم المتحدة
نيويورك

Intervention de

**S.E.M Ramtane Lamamra
Ministre d'Etat, Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération Internationale**

**A l'occasion du débat général de la 71^e session
de l'Assemblée Générale
de l'Organisation des Nations Unies**

New York, le 22 septembre 2016

Vérifier au prononcé

**Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire General,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

En vous adressant au nom de l'Algérie nos plus chaleureuses félicitations, je tiens à vous assurer que nous partageons l'ensemble des priorités que vous avez assignées à la 71^e session de l'Assemblée Générale de l'ONU, et que vous nous trouverez résolument à vos côtés pour leur concrétisation. A votre éminent prédécesseur, M. Mogans Lykketoft, j'exprime la profonde gratitude de l'Algérie pour les nombreuses et fructueuses initiatives qu'il a prises lors d'une présidence digne d'éloges.

Monsieur le Président,

Notre nouvelle session entame ses travaux alors que la situation internationale reste marquée par de contrariantes incertitudes. A la persistance de conflits anciens, sans perspective de résolution, se sont grevés de nouvelles menaces à la paix et à la sécurité internationales qui résonnent comme autant d'interpellations pressantes. La Communauté internationale vit dans sa chair des exodes humains d'une ampleur inégalée depuis la seconde guerre mondiale, et il est heureux que la réunion de haut niveau qui leur a été consacrée dans cette même enceinte, il y a à peine 3 jours, se soit enfin tenue pour en reconnaître la chaude actualité.

Ces images bouleversantes nous interpellent. Des milliers d'êtres humains qui sont contraints, -parce qu'ils n'ont pas d'autres choix -, à des traversées périlleuses qui ne peuvent être réduites à de simples phénomènes migratoires dont certains imaginent pouvoir endiguer l'ampleur avec les vieux réflexes d'enfermement sur soi et d'exclusion de l'autre.

Le fait est qu'il s'agit bien là d'une situation à valeur de test pour nous tous. Est-ce que les êtres humains sauront s'accepter dans toutes leurs diversités et s'assumer dans un ensemble global, harmonieux et qui se hisse au diapason des exigences de l'universel ?

A ce sujet, le Président Abdelaziz Bouteflika, lorsqu'il dirigeait la 29^{ème} session de l'AG de l'ONU, avait déjà souligné du haut de cette même tribune que *" le concept d'universalité est aussi une nécessité morale. Il signifie que devant l'unité du genre humain, les barrières raciales s'écroulent, de même que s'effacent les différences de conditions économiques et sociales"*.

Force est de déduire de cette vérité, que rien n'a démentie, que la capacité d'appréhension de tels phénomènes par la communauté internationale est mise à l'épreuve, d'abord pour les mesures de solidarité urgentes, auxquelles l'Algérie apporte une contribution aussi discrète que significative, mais aussi pour définir des solutions durables qui traduisent notre degré effectif d'attachement aux trois piliers qui fondent les Nations Unies : la Sécurité, le Développement et les Droits de l'Homme.

Car c'est précisément pour faire face à ce type de défi, et fort des terribles enseignements de la seconde guerre mondiale, que les pères fondateurs des Nations Unies ont imaginé un système de sécurité collective et de légalité internationale en constant renforcement, qui puisse surmonter, en les rendant définitivement caducs ou inopérants, les égoïsmes étroits et les intolérances de toutes sortes.

S'il est bien en effet une vocation primordiale qu'il nous faut défendre avant toute chose, à l'ONU et pour l'ONU, c'est qu'elle doit demeurer à la fois le creuset et l'animateur essentiel de l'espoir que met en elle chaque être humain. Elle doit recueillir tout naturellement, de par sa seule présence et autorité, un respect sans faille. Evidemment elle doit, elle aussi, l'inspirer en retour partout où elle est appelée à agir, que ce soit dans la prévention des conflits, la promotion de la paix, le respect des Droits de l'Homme ou l'application du Droit à l'autodétermination et des autres principes cardinaux de la Charte.

Il est clair que plus que par le passé, l'ONU se retrouve face à cette multitude d'épreuves inédites et inégalées. Et le moment est certainement bien venu de démontrer qu'effectivement l'ONU, ne serait-ce que par le mérite indéniable de son existence, est une institution unique qui a le pouvoir d'honorer sa vocation de rassembler le plus large consensus pour les surmonter.

C'est un juste constat que l'Organisation ne saurait être tenue coupable des manquements graves que ses Etats membres lui reprochent à l'occasion : elle ne reflète après tout, malgré ses évidentes imperfections, que l'étendue de la volonté politique que ses Etats membres veulent bien lui consentir.

Précisément pour cette raison, il n'est plus possible de différer indéfiniment l'actualisation des mécanismes et la revitalisation de l'ONU. L'Algérie n'a eu de cesse de revendiquer à ce sujet une nécessaire introspection, et je me réjouis particulièrement que le Mouvement des Non Alignés qui vient d'achever son Sommet à Margarita en ait réaffirmé l'impérieux besoin.

La question de la réforme des Nations Unies prend désormais une acuité toute particulière et il s'agit bien pour nous de répondre à une simple interrogation : Est-ce que les mécanismes imaginés et conçus au lendemain de la Seconde guerre mondiale au moment où la très grande majorité des Peuples de l'Humanité vivaient encore sous domination étrangère, que les soubassements politiques et les équilibres mondiaux étaient tout autres, restent encore valides ?

A ce questionnement, la réponse vraie qui s'impose d'elle-même est que la gouvernance globale, politique, économique, sécuritaire et environnementale doit être réinventée.

Ce n'est pas là une tâche irréalisable : Le compromis judicieux pour l'établissement de l'Agenda 2030 est une claire démonstration que l'œuvre de réforme par la négociation responsable est non seulement possible mais aussi fructueuse. L'audace responsable est garante du succès.

Monsieur le Président,

Le spectre géographique de l'instabilité politique et des défis du sous-développement continue de s'élargir sans cesse, notamment au Moyen-Orient et en Afrique, tandis que personne, nulle part, n'est épargnée par les risques sécuritaires, comme le démontre quotidiennement la menace terroriste globale.

Redoubler d'efforts aujourd'hui pour la paix en Syrie, en Libye, au Yémen, en Somalie, au Soudan et au Soudan du Sud, en République Centrafricaine, comme en faveur de l'assainissement pacifique des situations en RDC et au Burundi, relève de l'impératif catégorique, politiquement et moralement.

Dans les territoires palestiniens occupés, l'impuissance de la communauté internationale à mettre en œuvre la seule solution viable, celle de la reconnaissance pleine et entière des droits nationaux palestiniens sur leur territoire occupé depuis juin 1967 et de l'établissement de leur Etat indépendant avec El-Qods comme capitale est, année après année, le témoignage accusateur de la faillite de l'ordre international contemporain.

Dans notre espace maghrébin qui regroupe des peuples qu'unissent tant de facteurs, le processus de paix que conduisent les Nations Unies au Sahara Occidental a subi, cette année, plusieurs développements négatifs. Les Nations Unies, et singulièrement le Conseil de Sécurité, y ont perdu de leur autorité, et le processus de règlement y a perdu de son intégrité. Ces circonstances contrariantes

soulignent le besoin et l'urgence de régler ce conflit, conformément à la légalité internationale et au droit inaliénable du Peuple du Sahara Occidental à l'autodétermination.

Nous voulons croire que les Nations Unies seront mises en position d'honorer au Sahara Occidental l'un de leurs plus brillants succès en y parachevant scrupuleusement la décolonisation du territoire.

Monsieur le Président,

L'adoption de l'Agenda du développement durable pour 2030 ainsi que celle du Programme d'Action d'Addis Abeba censé en assurer le financement, constituent sans conteste des avancées marquantes et les espoirs sont ainsi permis de donner un contenu concret au noble objectif que nous nous sommes impartis, qui est de ne « laisser personne de côté ».

Les prévisions économiques mondiales, établies récemment par les institutions internationales, sont peu encourageantes et montrent l'ampleur des défis auxquels nous sommes confrontés ainsi que les menaces qui hypothèquent le succès de nos efforts dans la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030, en particulier la lutte contre la pauvreté.

Ces prévisions pointent du doigt une diminution préoccupante des flux d'investissement vers les pays en développement, des instabilités des marchés financiers internationaux lourdes de conséquences. Elles mettent en danger les niveaux d'aide publique au développement, déjà en érosion chronique depuis plusieurs années et dont les effets, conjugués à la propension au repli sur soi dans les pays nantis, seront préjudiciables au moment où les besoins en financement dans les pays en développement sont très importants.

Les pays développés doivent pouvoir transformer des modes de consommation imposant des systèmes de production exclusivement orientés vers une réduction continue des coûts de production dans les pays en développement. Les engagements que nous avons pris pour réduire les inégalités commandent une transformation effective des modèles économiques dans les pays nantis qui tienne compte des intérêts de tous. Il en va de même pour la mise en œuvre des processus indispensables de transfert de technologie vers les pays en développement qui est d'une nécessité vitale si l'on veut réellement faire du renforcement des capacités nationales un levier pour le développement durable.

Une haute priorité doit être légitimement accordée au continent africain pour la satisfaction de ses besoins en réalisation d'infrastructures, pour assurer l'accès aux services de base, tels que l'eau ou l'électricité, ainsi que pour l'intégration de ces pays aux chaînes de valeurs internationales et de compétitivité économique.

Monsieur le Président,

L'Algérie inscrit son propre effort de développement dans cette perspective, y compris par la mobilisation d'un surcroît de ressources intérieures, à travers des instruments financiers et fiscaux novateurs.

De fait, ce que l'Algérie revendique en termes de réforme, d'ouverture et de transparence pour les Nations Unies, elle se l'applique d'abord à elle-même. Sous l'impulsion du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, l'Algérie a adopté, le mois de février dernier, une importante révision de sa Constitution qui contient des acquis démocratiques considérables. Les idées -forces portent principalement sur la consécration de la primauté du Droit, le renforcement des libertés individuelles, le rôle institutionnel de l'opposition, la libération des forces vives économiques, la promotion de la femme et la consécration de Tamazight comme langue nationale et officielle.

Il s'agit bien d'une étape essentielle dans le cheminement historique du pays, et les Algériens rassemblés dans un esprit de concorde assumé, ont témoigné ainsi de leur volonté d'accélérer la construction d'une société apaisée, ouverte et forte. Précisément parce qu'elle l'est, forte et en paix avec elle-même, que l'Algérie pourra contribuer encore davantage, pour la paix, la sécurité, la stabilité et la prospérité dans son voisinage immédiat et au-delà. Et c'est également la démonstration renouvelée de la foi et de l'attachement de l'Algérie envers ce que représentent les Nations Unies.

Cette foi et cet attachement aux Nations Unies ont été surabondamment prouvés par M. Ban Ki-Moon, qui s'apprête à quitter le " métier unique au monde" qu'il a le privilège d'exercer avec un bilan honorable prouvant que la mission devient moins impossible pour qui, comme lui, met le cœur et la raison à contribution. Merci, Cher Secrétaire Général. Nos meilleurs vœux vous accompagnent dans votre vie future.

Je vous remercie.